

REJOIGNEZ
LE

CERCLE DES MÉCÈNES DU CHÂTEAU DE MAISONS

ENGAGEZ-VOUS POUR LA MISE EN VALEUR ET LE RAYONNEMENT
D'UN BIJOU DU PATRIMOINE FRANÇAIS





C

UN CHEF D'ŒUVRE DE FRANÇOIS MANSART, UN JOYAU INCONTOURNABLE DU PATRIMOINE FRANÇAIS

Chef-d'œuvre de François Mansart, le Château de Maisons incarne l'élégance du classicisme français. Édifié au XVII^e siècle pour René de Longueil, il fut inauguré en 1651 sous les yeux de Louis XIV et d'Anne d'Autriche. Son architecture visionnaire, qui annonce Vaux-le-Vicomte et Versailles, attire depuis toujours les visiteurs du monde entier.

Son décor intérieur raffiné conjugue fastes sculptés et ornements précieux, comme le somptueux Cabinet aux Miroirs. Embelli au XVIII^e siècle par le comte d'Artois, il devint un haut lieu du luxe et de l'art décoratif français.

Sauvé par l'État en 1905, classé Monument Historique, il conserve une authenticité rare. Son influence perdure, jusqu'en Chine où il fut fidèlement reproduit, preuve de son aura intemporelle. Un joyau incontournable du patrimoine français.



« LE CHÂTEAU DE MAISONS EST
D'UNE BEAUTÉ SI SINGULIÈRE
QU'IL N'EST POINT D'ÉTRANGER
QUI NE L'AILLE VOIR COMME
L'UNE DES PLUS BELLES CHOSES
QUE NOUS AYONS EN FRANCE. »

CHARLES PERRAULT



**72 000 visiteurs
chaque année**



Contribuez au développement de ce lieu remarquable

Votre générosité participera au soutien de la programmation culturelle et à sa vitalité :

- Mise en avant des expositions temporaires,
- Mise en valeur d'artistes émergents,
- Élargissement et recherche de nouveaux publics,
- Aménagement et accueil des publics dits éloignés de la culture,
- Rayonnement du château de Maisons et du Centre des monuments nationaux sur le territoire des Yvelines et ses environs.

Rejoignez le Cercle des mécènes du château de Maisons

Notre Cercle des mécènes constitue un espace d'échange et de rencontres pour des entrepreneurs amoureux du patrimoine historique et soucieux de sa transmission aux générations futures. Les membres du Cercle bénéficient de contreparties et de réductions fiscales avantageuses.



Bénéficiez d'avantages exceptionnels

En rejoignant le Cercle, vous associez votre image à un lieu d'exception et mettez en valeur, auprès de vos salariés et clients, votre engagement pour le rayonnement d'un joyau incontournable du patrimoine français.

Vos privilèges :

- Des invitations aux inaugurations et vernissages,
- Des entrées gratuites dans les sites patrimoniaux gérés par le Centre des monuments nationaux,
- Des visites privées effectuées par des guides-conférenciers,
- Des opérations de relations publiques exclusives,
- Des rendez-vous de réseautage avec des chefs d'entreprise de la région membres du Cercle.

	Adhésion annuelle	Vos contreparties (25% du don)	Votre déduction fiscale (60% du don)	Coût réel
Partenaire	2 500 €	625 €	1 500 €	450 €
Bienfaiteur	5 000 €	1 250 €	3 000 €	750 €
Associé	10 000 €	2 500 €	6 000 €	1 500 €

Premier opérateur public culturel et touristique français, le Centre des monuments nationaux entretient, gère, anime et ouvre à la visite plus de 100 monuments nationaux propriétés de l'État.

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CONTACT

ALEXANDRE VITEL

Administrateur du château de Maisons à Maisons-Laffitte et de la Villa Savoye à Poissy

06 20 11 66 15

alexandre.vitel@monuments-nationaux.fr